

BULLETIN D'INSCRIPTION : Stage Décentralisé (À retourner à votre Syndicat) Important : pour valider votre inscription

Afin de prendre en compte votre inscription, merci de bien vouloir faire parvenir les documents suivants :

Stagiaire Non salarié :

[Un état de l'inscription de votre entreprise au Registre national](#) téléchargeable sur le site <https://data.inpi.fr>

Une attestation URSSAF de [versement de la contribution à la formation professionnelle](#) à demander à votre comptable.

Stagiaire salarié : [Copie du dernier bulletin de salaire du participant](#)

Ces documents sont **obligatoires** pour la prise en charge totale* ou partielle* de votre formation.

A réception, vous recevrez une convention de formation. Pour les non-salariés, une demande de prise en charge sera jointe à celle-ci, à retourner datées et signées.

**un règlement complémentaire pourra vous être demandé suivant la convention collective appliquée dans l'entreprise et/ou l'organisme financeur de la formation.*

Stage : Maîtriser le pouvoir de coupe de ses outils : Affûtage et affilage des couteaux

Date : Lundi 26 mai 2025

DPT 35

Coordonnées de l'entreprise (où dépend le stagiaire Cf bulletin de salaire) :

NOM : Prénom :
Raison sociale de l'entreprise :
Adresse :
CP : Ville :
Tel : Port :
Mail : @
N° de Siret : Code APE (NAF) : Effectif :

Convention collective Appliquée :

- Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerce de volailles et gibiers
 Charcuterie de détail Autre (Précisez)

Coordonnées du stagiaire :

NOM : Prénom :
Date de naissance : Niveau de formation (CAP, BP, BAC...) :
Tel : Port :
Mail souhaité : @

Objectifs de la formation à confirmer par le stagiaire : Etablir un diagnostic de pratique professionnelle en matière d'affûtage et d'affilage. Réduire le risque de troubles musculosquelettiques. Effectuer les actions correctives nécessaires pour diminuer la pénibilité au travail.

- Je confirme que les objectifs de la formation sont en adéquation avec mes attentes.
Autres : (précisez)

Prise en charge de la formation du Stagiaire

Il appartient à chaque entreprise de s'assurer s'être acquittée de ses contributions « formation » et de vérifier le budget disponible auprès de son financeur pour la prise en charge de la-dite formation.

Salarié

- OPCO EP (OPérateur de COmpétences des Entreprises de Proximité) Autre OPCO (Précisez)

Apprenti (CAP impératif)

- Non salarié FAFCEA Autre FAF (Précisez) : ou L'entreprise
(FAF = Fonds d'Assurance Formation)